DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER CANTON DU PERCHE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PEZOU

Mairie - 1, rue du Perche - 41100 PEZOU [∞] 02.54.23.40.69 - [□] 02.54.23.62.40

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Nº 2023-10

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre SOLON, Président.

Date de convocation: 14.09.2023

PRESENTS: Pierre SOLON, Michelle DAGUET, Philippe JOUBERT, Hervé COTTEREAU, Annie COTTEREAU, Jacky GAUTHIER, Nelly MAILLER, Nicole SOPENA

ABSENTS EXCUSES: Laurence LUSSEAU, Agnès FRADET, Jacky COURTEMANCHE (procuration donné Jacky GAUTHIER)

> Reçu à la Préfecture de Loir-et-Cher, le :

Madame Michelle DAGUET est nommée Secrétaire

1 g OCT, 2023

OBJET: TARIF DU REPAS DES AINES

Mme DAGUET Michelle, vice-présidente prend la parole pour rappeler que la date retenue pour le repas des aînés est le samedi 4 novembre 2023. Deux devis ont été présentés au préalable : l'Auberge du Pressoir à Rhodon et celui de Damien GUENET à Fontaine Raoul. Le choix des membres s'est porté sur l'Auberge du Pressoir au prix de 34.60 €. Le pain sera commandé à la boulangerie Chanteclaire. Le menu choisi, après concertation des membres du Conseil d'administration est composé comme suit :

Kir vin blanc, jus d'orange Dôme d'avocat aux écrevisses et sa brochette de crevette sauce cocktail Cuisse de canard confite sur tarte tatin de légumes Assiette fromagère Pavé de chocolat sur crème anglaise

L'animation sera effectuée par l'orchestre Patricia PIEDNOIR et un musicien pour la somme de 240 euros pour deux personnes de 12H à 18H. Les charges sociales obligatoires seront d'environ 220 euros.

Les membres du conseil d'administration décident de fixer le prix du repas à 30 € pour les conjoints de moins de 68 ans, les amis et les personnes extérieures à la commune. Le CCAS participe à la différence entre le coût de revient du repas et le prix payé par les non avants droit.

Le cadeau pour le doyen du repas sera un colis gourmand et pour la doyenne du repas une composition florale.

MAIRIE DE

41100 PEZOU

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois et de sa publication, le 09 10 2000

Le Président :

M. Pierre SOLON

CENTRE COMMUNA MAIRIE DE 41100 PEZOU ACTION SOCIA

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits extrait certifié conforme au registre,

régident : M. Rierré SOLON

CTIONISO étaire de Séance :

Mme Michelle DAGUET